

16 - LA PLAINE DE SAINT-MAXIMIN ET DE BRIGNOLES



Une cuvette cultivée allongée
où se concentrent, en concurrence avec l'occupation agricole,
urbanisation, infrastructures et projets majeurs.
Une des entrées du département.

Communes : Tourves*, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume*,
Brignoles*, Le Val*, Ollières*, Bras*, La Celle*, Pourcieux*.
(*partiel)

Intercommunalités : Comté de Provence, Sainte-Baume-
Mont-Aurélien, Provence d'Argens-en-Verdon

Données générales

Altitude maximale : 622 m (versants Monts Auréliens)

Altitude minimale : 214 m

Population : 34 350 habitants environ (INSEE99)

Densité moyenne : 290 hab/km² environ

Surface (environ) : 120 km²

PRÉSENTATION

AMBIANCE ET PREMIÈRES IMPRESSIONS

Deux espaces ouverts et agricoles liés par les voies anciennes aujourd'hui redoublées.

La perception est dynamique, depuis la route ou de l'autoroute, en succession de vues plongeantes et axiales et de rapides fenêtres latérales.

Située à l'Ouest du département, cette entité en constitue aussi une entrée et une vitrine.

Le contexte est urbain, autour de deux gros bourgs de plus de 10 000 habitants, deux pôles jumeaux par leur structure : une entité bipolaire dans une double plaine dont les limites visuelles sont les rebords boisés.



DESCRIPTION DES PRINCIPALES LIMITES PAYSAGÈRES

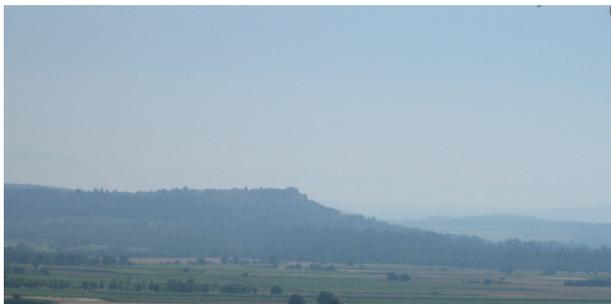
Au Nord et au Sud, la limite de l'entité suit les premiers reliefs boisés orientés Est/Ouest : au Nord le gros Clapier et le sommet du Juge, et ses prolongements collinaires à l'Ouest ; au Sud les contreforts de la Montagne de la Loube.

Cette entité est située en articulation entre le Centre Var et la Sainte-Baume.

À l'Ouest la limite de l'entité, proche de la frontière départementale avec les Bouches-du-Rhône, passe par le resserrement et le col entre Ollières et Saint-Maximin. Ce basculement permet des vues plongeantes vers l'Est sur le bassin agricole.

À l'Est, le rebord du bassin marque aussi la limite de l'entité.

DÉTERMINANTS GÉOGRAPHIQUES



RELIEF

Les deux plaines d'altitude 250-300 mètres sont limitées par des reliefs de 450-550 mètres.

Les fonds très plats autour de Saint-Maximin et Brignoles deviennent plus modelés près de Tourves.

HYDROGRAPHIE

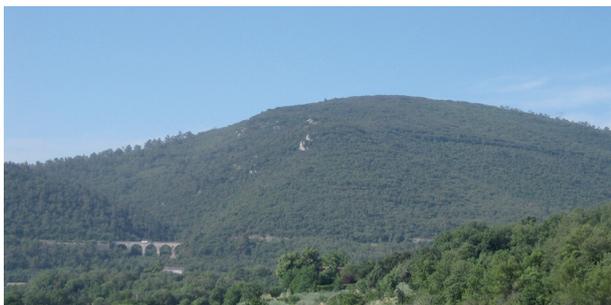
L'entité est constituée par les deux hauts bassins de l'Argens, et du Caramy (son affluent) dont les cours ont ici des directions opposées. Le basculement se fait au niveau de Tourves situé à la sortie des gorges du Caramy.

Les lits des cours d'eau ont été corsetés et les sols drainés par tout un réseau des canaux et fossés.

GÉOLOGIE - GÉOMORPHOLOGIE

Les sols des plaines entourées de roches calcaires sont constituées d'alluvions et colluvions, sols argileux et riches, propices aux cultures dans un ancien lac desséché.

ORGANISATION DU TERRITOIRE



ESPACES NATURELS ET BIODIVERSITÉ

Les deux grands rideaux arborés en végétation rivulaire est raccordées à la trame végétale qui suit ruisseaux et fossés : haies, lignes de cannes, arbres isolés, entre les champs.



AGRICULTURE ET FORÊT

La surface agricole est de 12% en moyenne. Elle a beaucoup diminué en une vingtaine d'années. La baisse a notamment été forte à Saint-Maximin, qui a encore 17% de sa surface en SAU en 2000. Le nombre d'agriculteurs a partout diminué (divisé par 4 à Tourves).



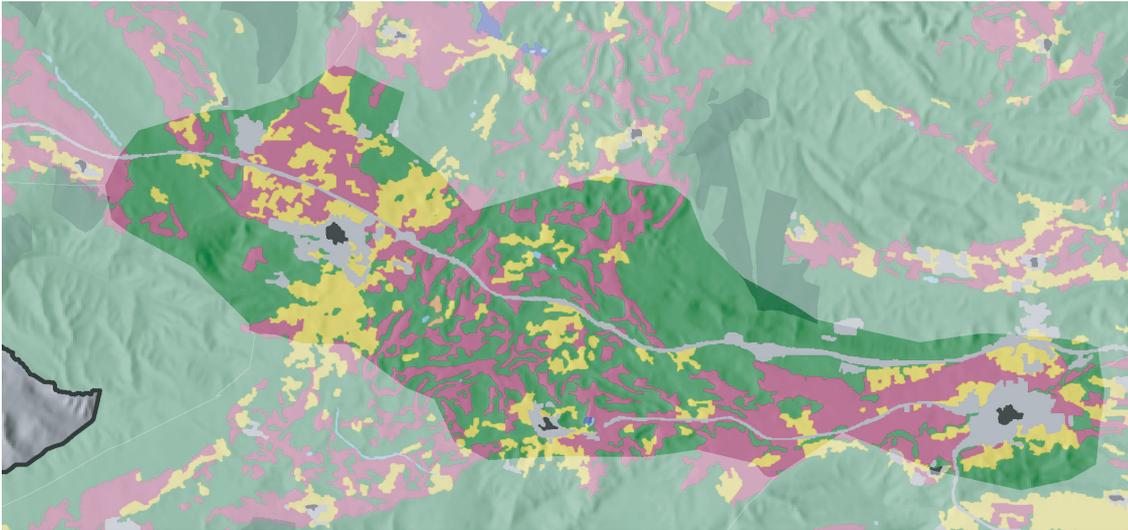
La vigne domine, occupant deux tiers des parcelles. Toutefois elle a du mal à se maintenir. Les vignobles AOC permettent de faire face à une déprise totale.

Les grandes cultures jouent un rôle secondaire mais se maintiennent plus facilement. Le reste est occupé par quelques cultures fourragères, horticoles (légumes) et des oliveraies.

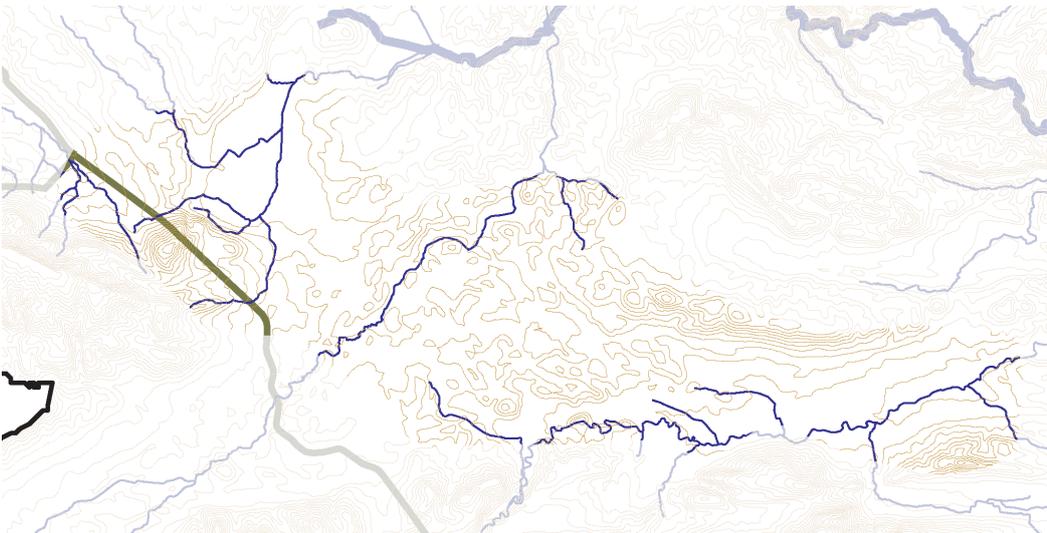
L'espace forestier (presque entièrement privé) est assez fragmenté dans la plaine, sauf sur les pourtours où l'on rencontre quelques forêts plus étendues, notamment à proximité des Monts Auréliens et au Nord de la Plaine.

Les boisements sont composés de feuillus (chêne pubescent) souvent en peuplement mixte avec des conifères (Pin d'Alep). Autour de Brignoles, on rencontre quelques forêts plantées de conifères uniquement.

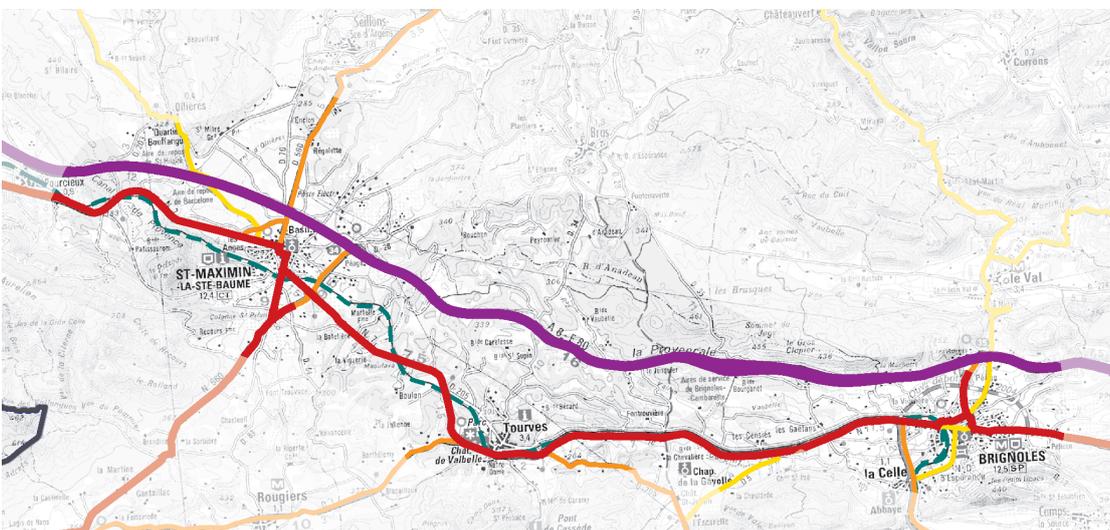
Occupation du sol



Courbes de niveau, réseau hydrographique



Réseau viaire



ORGANISATION DU TERRITOIRE

FORMES CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET RÉSEAU VIAIRE

Les villes ont été placées sur la voie romaine, à l'écart des rivières, au cours et au débit capricieux, et des terres cultivées, sur un éperon rocheux ou un ressaut du relief. Elles ont en commun une silhouette forte qui s'impose au regard.

Elles ont chacune un centre ancien médiéval fortifié, aux nombreuses fontaines et aux rues étroites.

Mais leur histoire et leur vocation est différente : Saint-Maximin s'est développé comme centre religieux et lieu de pèlerinage, autour de la Basilique Sainte-Marie-Madeleine et du couvent royal qui dominant la ville.

Brignoles a accueilli le Palais des comtes de Provence et a connu ensuite un développement plus industriel (proximité des mines de bauxite) et commercial.

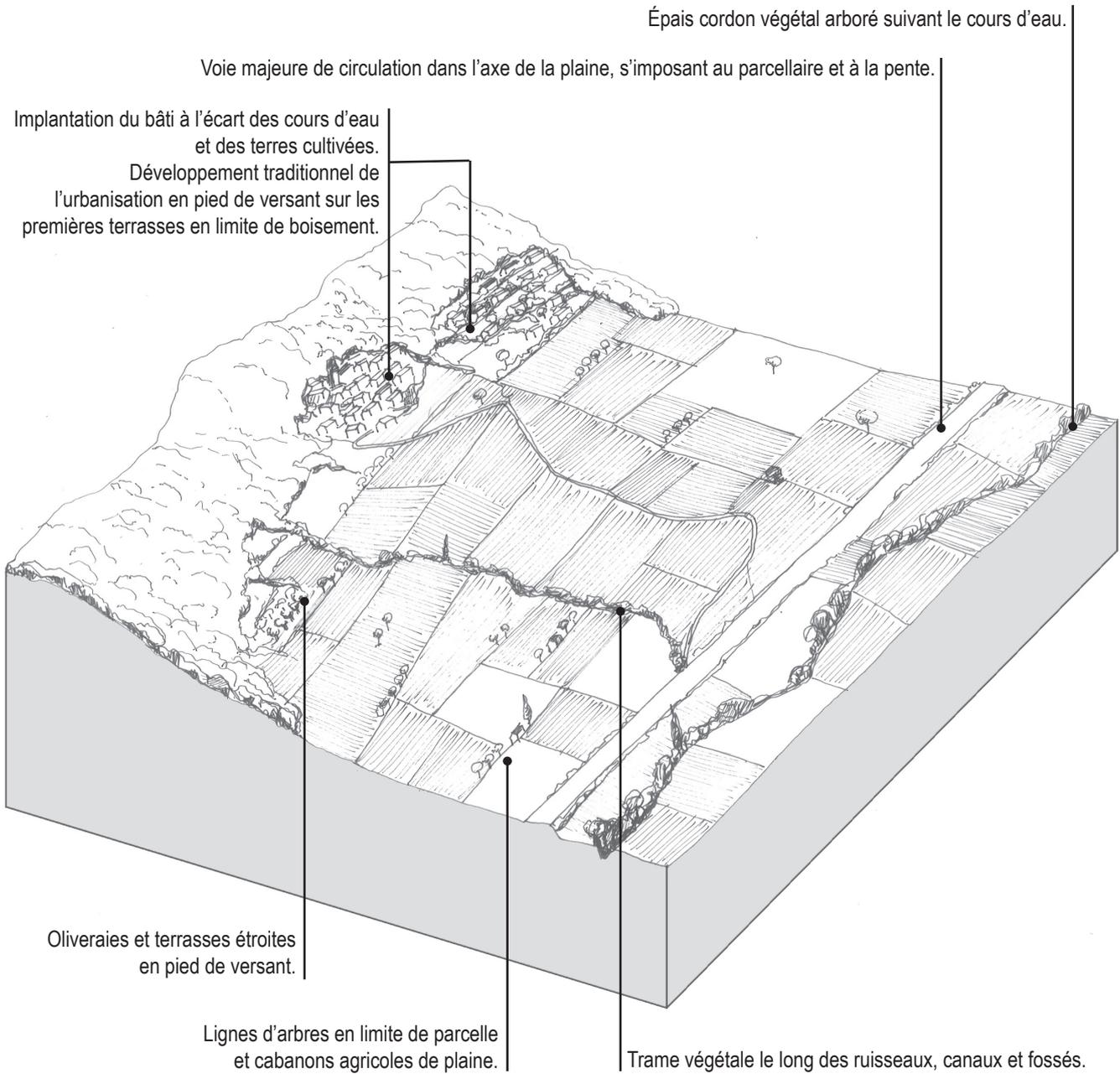
Tourves a également été un centre d'extraction de la bauxite. Cette ville présente également un grand attrait historique et culturel, tant par le site de Valbelle, que par de nombreuses chapelles, fontaines et oratoires.

La grande route (N7) et l'autoroute (A8) suivent le même fuseau que la voie romaine (Via Aurelia) qui reliait Rome et Narbonne.

Une ancienne voie de chemin de fer est en place et visible, en pied de versant ubac, entre Saint-Maximin et Brignoles .



STRUCTURES PAYSAGÈRES



PRINCIPALES STRUCTURES PAYSAGÈRES



PROTECTIONS RÉGLEMENTAIRES ET SITES REMARQUABLES**SITES CLASSÉS :**

- Esplanade du Château de Valbelle (Tourves).

SITES INSCRITS :

absence.

ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER : Brignoles (en projet).**MONUMENTS HISTORIQUES PROTÉGÉS :**

Saint-Maximin-la-Sainte-Baume : pont romain sur la N7 entre Saint-Maximin et Brignoles, petit oratoire «du Saint-Pilon», ancien couvent des Dominicains et son église, hôtel de ville.

Brignoles : façade de la Maison romaine (rue des Lanciers), dolmen n°4 des Adrets.

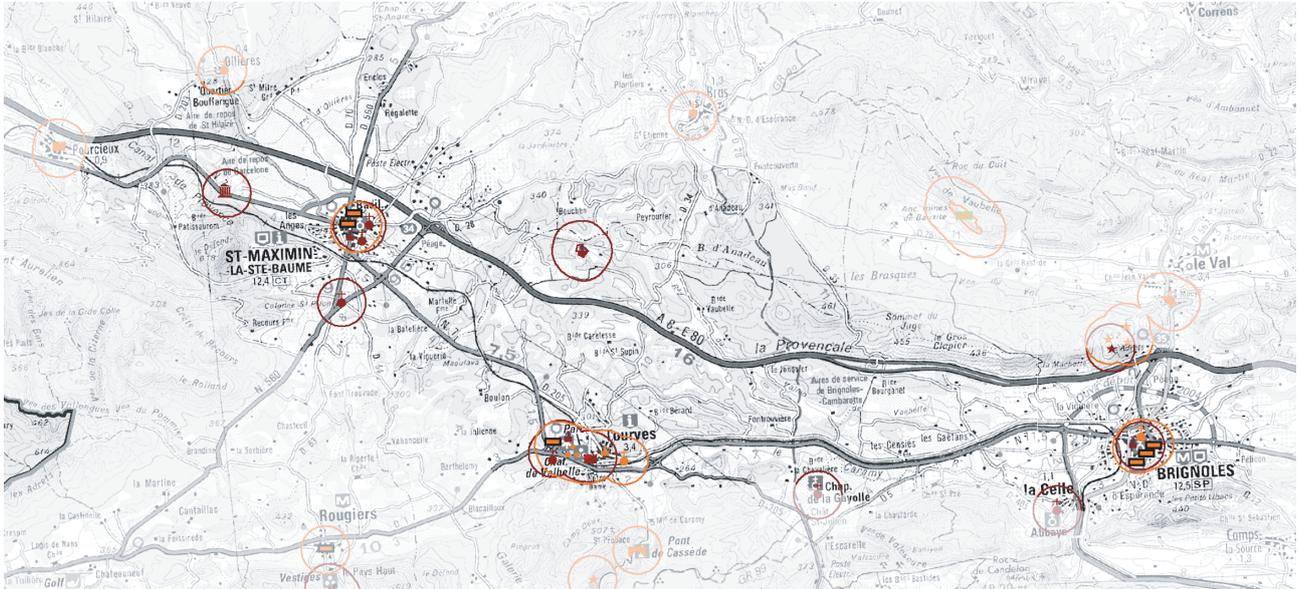
Tourves : ruines de la chapelle Saint-Estève, ruines du château de Valbelle, terrain du château de Valbelle, bâtiment de ferme dit «La Vacherie» (tourelle du XVe s.), villa et four de potier de Muscapeau.

AUTRES SITES REMARQUABLES :

- L'abbaye de la Celle.
- Vue depuis la D35 de Bras, qui passe par le sommet des Juges et offre une vue plongeante.
- Vues depuis l'autoroute et la route sur les centres de Brignoles et de Saint-Maximin.

La silhouette de Saint-Maximin (et sa Basilique) est le lieu remarquable du Var le plus cité dans l'enquête.

Protections réglementaires



TENDANCES D'ÉVOLUTION ET ENJEUX

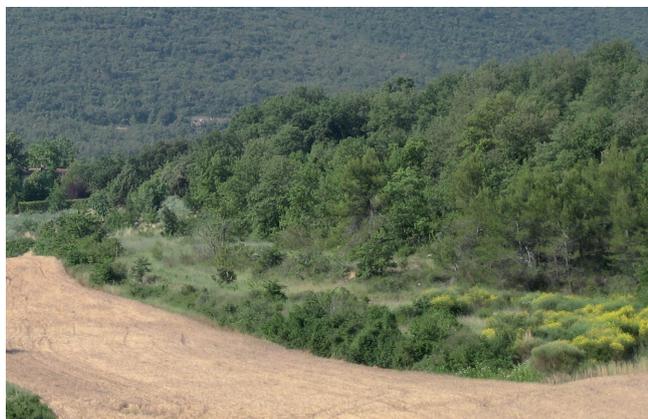
> Forte pression sur la vocation agricole des sols, concurrence sur le foncier ; enrichissement des restanques de pied de versant aggravant les risques de départ de feux.

> Forte pression foncière et urbaine venues des Bouches-du-Rhône sur les espaces «libres» : relief faible, terrains équipés, proximité des villes et des infrastructures.



> Les atouts de la forme urbaine (silhouette forte, équilibre entre zones urbaines, cultivées et boisées) sont fragiles et leurs perceptions depuis les grands axes très sensibles.

> Un axe de circulation historique : les abords de ces voies majeures sont des espaces critiques (vitrines du département).



ENJEUX LOCALISÉS

